

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 14 (1976)
Heft: 67

Rubrik: Nouvelles consulaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles consulaires

M. CHARLES MEYER

cesse ses fonctions de Consul général de Suisse à Anvers

Né à Bâle en 1915, M. Meyer a fait ses études en cette ville ainsi que ses débuts dans la navigation rhénane. Il vint à Anvers en 1946 où il devint administrateur délégué d'une firme suisse de transport sur le Rhin.

Fin 1953, le Conseil fédéral le nomma Consul de Suisse honoraire, en remplacement de M. Miney. Il fut élevé au rang de Consul général honoraire en 1958.

Estimant qu'il était temps de se retirer, il demanda à être relevé de ses fonctions, lesquelles prirent fin le 31 août dernier. Durant plus de 22 ans d'activité consulaire, M. Meyer, secondé par sa charmante épouse, remplit efficacement les devoirs de sa charge, représentant dignement la Suisse à toutes les manifestations anversoises et se dévouant sans compter au bien-être de ses compatriotes. Il soutint pleinement les activités de la colonie suisse d'Anvers. Jovial, courtois, tout en étant discret, il sut d'emblée conquérir l'estime de ses administrés,



des autorités provinciales et communales ainsi que ses collègues du corps consulaire.

M. Meyer, qui ne compte à Anvers que des amis, conserve toutefois en cette ville son activité professionnelle dans la navigation rhénane, ainsi que celle d'administrateur de la Chambre de commerce suisse à Bruxelles.

Voir article : rubrique société

M. ERNST BÖTSCHI

nommé Consul général de Suisse de carrière à Anvers

Ensuite de la démission de M. Charles Meyer et tenant compte de l'agrandissement de l'arrondissement consulaire d'Anvers, le Conseil fédéral a nommé un Consul général de carrière en la personne de M. Ernst Bötschi, qui a pris ses nouvelles fonctions au début du mois de septembre.

Né à Weinfelden en 1918, M. Bötschi fit ses études en cette ville, à Bruxelles et à Londres. Après quelques années d'activité bancaire, il entra au service du Département politique fédéral en 1941. Il fut transféré successivement au Caire, à Munich, Nairobi, Kuala-Lumpur et Chicago.

Nous souhaitons la bienvenue au Consul général et à Madame Bötschi



en espérant qu'ils trouveront à Anvers beaucoup de satisfactions et de joie.

Important:

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé.

NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles
Tél. : 512 78 41 - 512 78 42 - 512 78 43

Heures de réception : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers
(pour les provinces d'Anvers et du Limbourg et des Flandres),
Place du Meir 24 - 2000 Anvers
Tél. : (031) 33 95 40

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du lundi au vendredi.

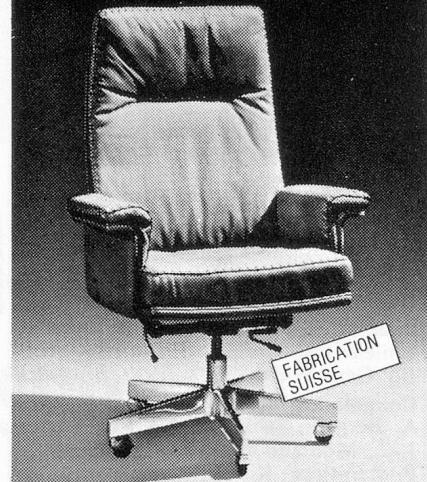
AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ambassade de Suisse, Luxembourg
Bd Royal 35 - Case postale 469
Luxembourg - Tél. : 2 74 74

Heures d'ouverture : de 9 à 1 h. et de 15 à 17 h. du lundi au vendredi.

Etre individualiste –
le jour aussi.

Meubles rembourrés exclusifs De Sede.



Exposition et vente
du mobilier de
direction :

Ets SATERDAG Sprl
17, rue Guimard, 1040 Bruxelles
T 02/513 70 79 - 512 80 84
Parking gratuit « Industrie »